



**CPE les COQUELICOTS inc.**  
**1700 Sainte-Madeleine, Saint-Hyacinthe, QC, J2T 0G2**  
**Téléphone : (450) 774-7239      Télécopieur : (450) 774-9986**

---

## **POLITIQUE SUR L'INTÉGRATION D'UN ENFANT À LA POUPONNIÈRE**

### **I** **L'INTÉGRATION DU JEUNE ENFANT EN POUPONNIÈRE**

L'entrée dans un nouveau milieu de garde peut représenter une première séparation pour l'enfant et ses parents. Cela peut se vivre différemment d'un enfant à un autre; chaque enfant étant unique. Chez certains enfants, se séparer de son parent (*première figure d'attachement*) et s'habituer à un nouveau milieu peut provoquer de l'insécurité. L'angoisse de l'enfant peut se manifester par des pleurs, de l'isolement, un manque d'intérêt pour le jeu, le refus de manger, de l'agressivité, etc. **Tant que le besoin de sécurité de l'enfant n'est pas comblé, il ne peut pas accomplir normalement les activités de la journée.** Ainsi, en établissant conjointement avec le parent un horaire progressif, l'enfant aura l'occasion de s'habituer peu à peu à l'adaptation de son nouvel environnement (*humain et physique*). Au tout début, l'enfant pourra vivre ses premières heures de fréquentation au service de garde en compagnie de son parent. Ainsi, chacun d'eux pourra prendre connaissance du mode de vie offert en pouponnière. Graduellement, sur de courtes durées, l'enfant pourra vivre seul différentes activités de la journée (*collation, dîner, sieste, jeux*). Cela lui permettra de consolider sa confiance tout en lui permettant de bien s'adapter et accepter l'absence de son parent. Fréquenter un nouveau milieu de garde durant une journée complète peut être éprouvant pour un enfant. Ainsi, lorsque le parent revient seulement au bout de quelques heures le chercher, l'enfant se rassure peu à peu, qu'il n'est pas « abandonné ».

Cela peut prendre plusieurs jours voire même quelques semaines avant que vous, éducatrices, deveniez une figure d'attachement pour l'enfant. Il y aura des épisodes de tristesse et peut-être de grande désolation; des périodes d'ennui et de grande solitude; des périodes de détresse et d'insécurité... L'enfant a alors besoin d'être réconforté, d'être pris chaleureusement et d'avoir l'adulte à proximité. Il faut également accepter que, durant cette période d'intégration, il soit possible que l'horaire habituel de la journée à la pouponnière soit quelque peu chamboulé : les activités prévues, l'heure de la sieste, et même celle des repas/collations devront peut-être se faire à des moments différents, le temps de l'intégration. Garder en tête le fait que cette situation est temporaire. Aussitôt que l'enfant sera sécurisé, l'horaire habituel se rétablira.

Consultez l'ANNEXE 1 : Organigrammes de « L'intégration du jeune enfant à la pouponnière ».

**UNE INTÉGRATION HARMONIEUSE QUI RESPECTE LE RYTHME ET L'UNICITÉ DU JEUNE ENFANT**

L'intégration progressive n'est pas toujours possible pour le parent, mais elle est suggérée afin de faciliter le processus d'adaptation pour l'enfant, le parent, les éducatrices et les autres enfants qui fréquentent déjà la pouponnière.

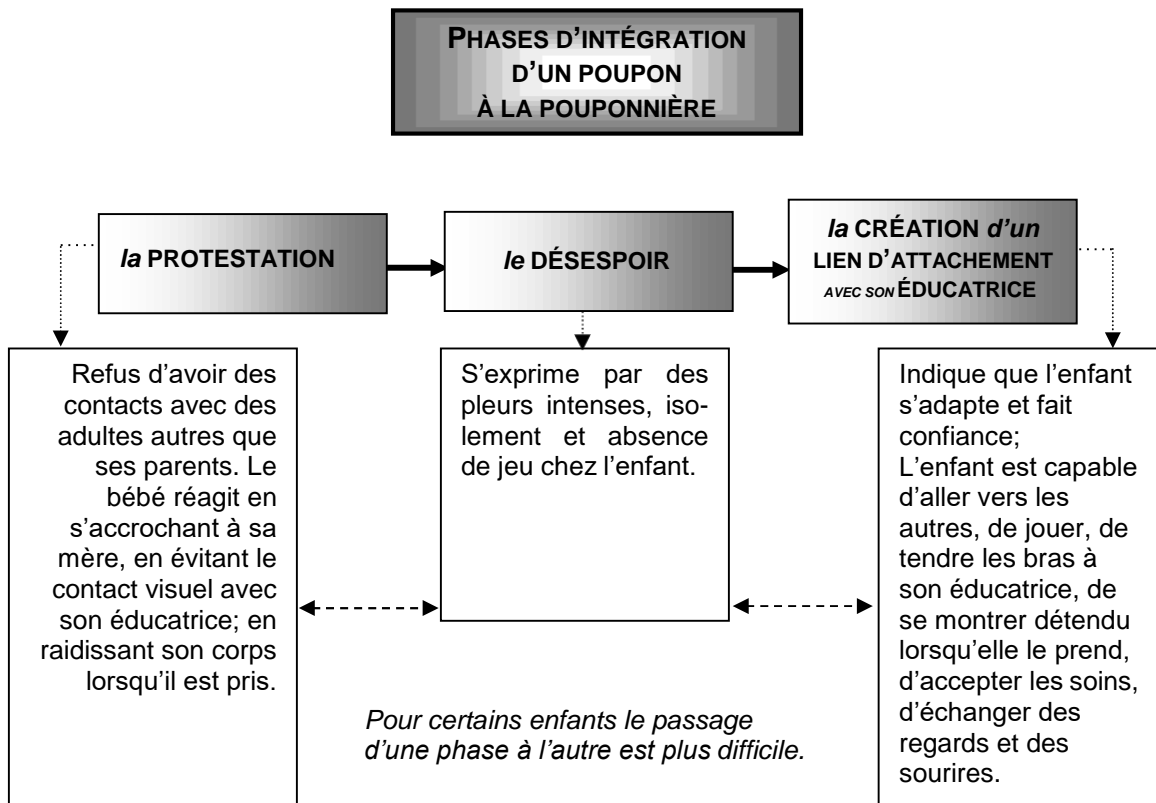
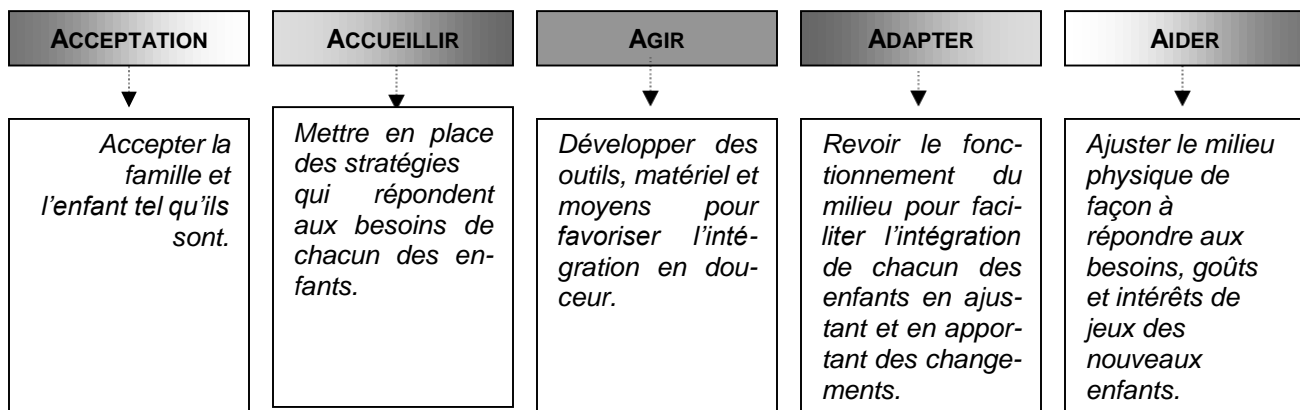
L'intégration progressive doit amener graduellement l'enfant à fréquenter la pouponnière, à temps complet ou à temps partiel, selon le besoin du parent (*entente de service*). La durée totale de l'intégration progressive peut varier de 2 à 6 semaines consécutives. Cependant, pour assurer une saine gestion des fonds publics, elle ne peut excéder 8 semaines.

Consultez l'ANNEXE 2 : Exemple de fréquentation graduelle pour un jeune enfant à la pouponnière.

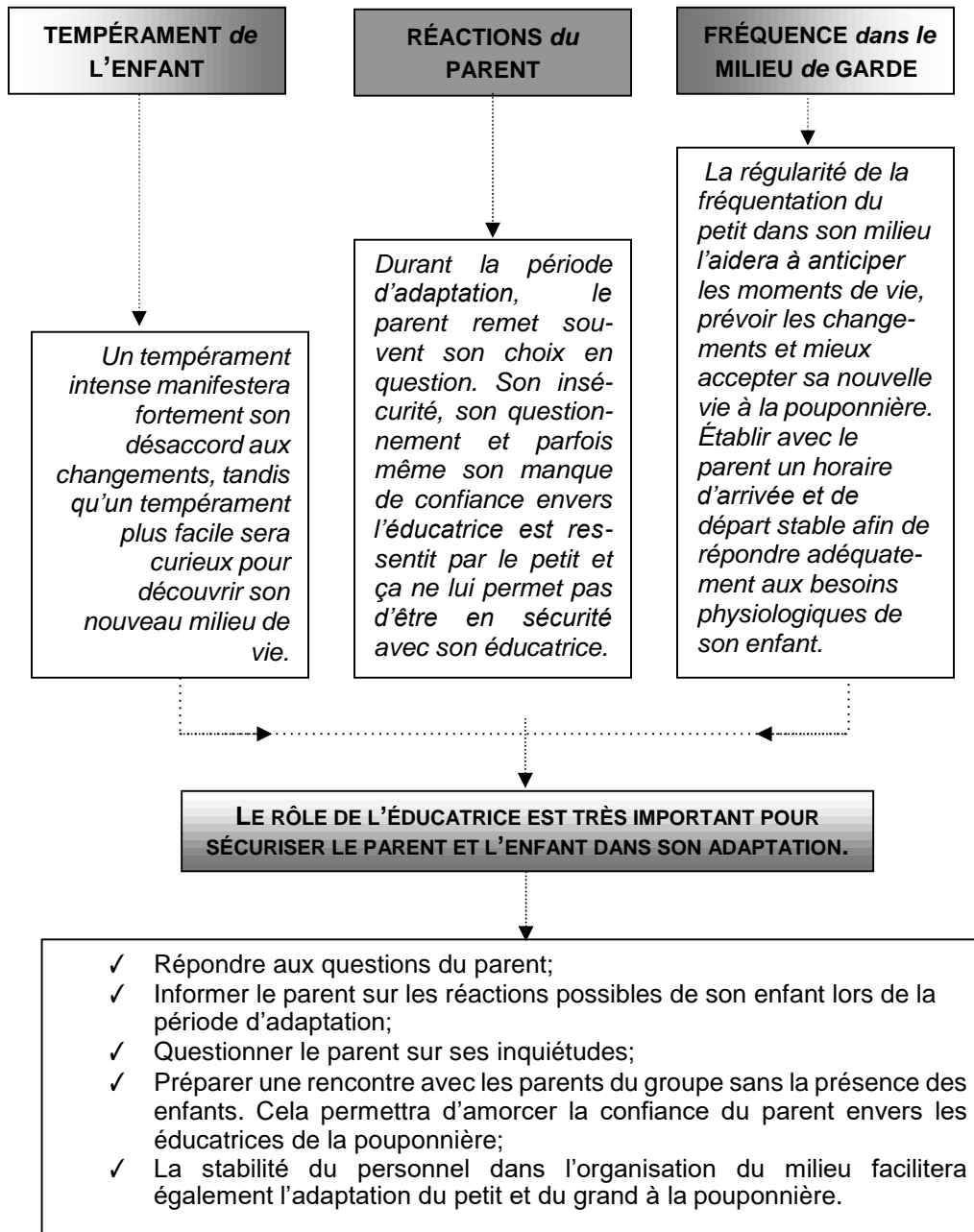
Date d'entrée en vigueur : le 8 juin 2011

Autorisé par : Conseil d'administration du CPE les Coquelicots inc.

## POUR MIEUX VIVRE L'INTÉGRATION

**LES 5 « A » DE L'ADAPTATION DES TOUT-PETITS**

## FACTEURS EXTERNES QUI INFLUENCE L'ADAPTATION



## ANNEXE 2

### Exemple de fréquentation graduelle à la pouponnière « Les Petites Frimousses »

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1 <sup>ière</sup> semaine	9h30 à 10h30 jeux	X	9h30 à 10h30 jeux	X	8h30 à 9h30 collation
2 <sup>ième</sup> semaine	8h00 à 9h30 jeux/collation	8h00 à 9h30 jeux/collation	8h30 à 10h30 collation/jeux/ sieste	X	8h30 à 10h30 collation/jeux/ sieste
3 <sup>ième</sup> semaine	9h00 à 11h00 sieste/jeux	X	8h00 à 10h00 jeux/collation/ sieste	8h00 à 10h00 jeux/collation/ sieste	11h00 à 13h00 dîner/jeux
4 <sup>ième</sup> semaine	8h00 à 11h00 jeux/sieste/jeux	10h00 à 13h00 jeux/dîner	9h00 à 13h00 sieste/jeux/dîner	11h00 à 15h00 dîner/jeux/ sieste	11h00 à 15h00 dîner/jeux/ sieste
5 <sup>ième</sup> semaine	8h00 à 13h00 jeux/collation/ sieste/dîner	10h00 à 15h00 jeux/dîner/ jeux/sieste	10h00 à 15h00 jeux/dîner/ jeux/sieste	8h00 à 13h00 jeux/collation/ sieste/dîner	9h00 à 15h00 sieste/jeux/ dîner/jeux/sieste
6 <sup>ième</sup> semaine	9h00 à 15h00 sieste/jeux/ dîner/jeux/sieste	9h00 à 15h00 sieste/jeux/ dîner/jeux/sieste	8h00 à 16h00 journée complète	8h00 à 16h00 journée complète	8h00 à 16h00 journée complète
Les jours et les heures sont à titre d'exemple; elles doivent être adaptées au rythme de l'enfant ainsi qu'aux besoins des parents.					

⋮